

Devoir accompli pour le gouvernement Verhofstadt

Articles

Le 23 octobre 2006 |

Cette fois, ça y est ! La Belgique a enfin son budget pour 2007. Le gouvernement aurait dû le faire avant les élections communales. Il l'a retardé plusieurs fois. Petit tour des mesures qui nous attendent.



Photo : Belga

Comme chaque année, les partis au gouvernement devaient se mettre d'accord sur le budget pour l'année à venir. Un exercice toujours difficile. Au gouvernement comme ailleurs, quand on parle d'argent, chacun a ses priorités. Et chaque ministre, chaque parti au gouvernement a les siennes. A cela s'ajoute pour l'année 2007, des difficultés supplémentaires. L'an dernier, il y a eu une erreur informatique à l'Administration des Finances. Suite à cette erreur, il y a un trou de 883 millions d'euros dans les Caisses de L'Etat. Il a donc fallu revoir les comptes de 2006 avant de commencer ceux de 2007.

Autre difficulté pour le budget 2007. Les élections fédérales sont pour 2007. Et les partis qui composent l'actuel gouvernement veulent laisser une « bonne impression » aux électeurs. Ce n'est

donc pas le moment de prendre des mesures douloureuses et impopulaires.

Un but ambitieux

Pour avoir un bon budget, il faut pourtant que les dépenses et les recettes soient en équilibre. Ou mieux, que l'on mette une partie des recettes de côté. Pour 2007, Guy Verhofstadt vise un budget en surplus de 0,3 % du PIB. Soit 900 millions d'euros de boni. Le Premier Ministre veut utiliser cet argent pour réduire les dettes de l'Etat. Il veut aussi faire face à un phénomène que l'on connaît : la population belge vieillit. Il y a donc de plus en plus de pensionnés et de moins en moins d'actifs qui cotisent pour ces pensions.

Nos Ministres se sont mis d'accord sur une série de mesures. Le Premier ministre Guy Verhofstadt les a présentées aux députés mardi dernier. Ces mesures composent la traditionnelle déclaration de politique générale. D'abord, pour que les prévisions du budget soient bonnes, il faut une croissance économique de 2,2% comme l'espère le gouvernement.

Ensuite, il y a, comme chaque année, la carotte et le bâton. Côté carotte, il y a des mesures pour aider les entreprises et leur compétitivité. Il y a aussi des mesures pour augmenter le pouvoir d'achat des plus faibles, des mesures pour protéger les locataires. Côté bâton, il y a les taxes sur les emballages non recyclables et le tabac à rouler...

**Nicolas
Simon**

Certains points de ce budget concernent les ministères, les hôpitaux, les entreprises. D'autres nous concernent plus directement. Voici un aperçu de ces principales mesures. Attention ! Certaines de ces mesures doivent encore être discutées avec les syndicats et les patrons.

Côté économies

Les emballages

Les taxes sur les emballages augmentent. Cela concerne les emballages polluants, plastiques et aluminium. C'est une taxe « verte » qui ne plaît pas aux entreprises de ce secteur.

Le tabac

Les taxes sur les cigarettes augmentent de 0,2 %. Celles sur le tabac à rouler, de 0,4 %. Les fumeurs n'auront plus qu'à arrêter tout à fait, s'ils veulent maintenir leur budget en équilibre.

La lutte contre le travail au noir

On va mieux lutter contre le travail en noir qui échappe à tout impôt. L'Etat va aussi vendre certains de ses bâtiments pour récupérer de l'argent.

Côté « cadeaux »

Impôts des entreprises

Certaines réserves financières des entreprises seront moins taxées.

Pouvoir d'achat

On va augmenter le pouvoir d'achat. Surtout celui des personnes qui ont des petits salaires et des petites pensions. Mais aussi celle des salariés et des indépendants.

- Le salaire-poche devrait augmenter. En effet, le forfait des frais professionnels augmente. Gain : 50 euros en moyenne par travailleur
- Le salaire minimum devrait augmenter. On parle de 12,5 € d'augmentation par mois...
- Les heures supplémentaires seront moins imposées. Résultat : pour les travailleurs, un gain de 15 à 17 euros par heure supplémentaire travaillée
- Les allocations sociales seront peu à peu liées au bien-être.
- Les pensions et les allocations de chômage seront ainsi augmentés. 600 000 pensionnés sont concernés.
- Le revenu d'intégration du CPAS (ex-minimex) va augmenter. Il a déjà augmenté de 6%. Il augmentera encore de 2% en 2007 et de 2% en 2008. Il sera, comme les autres allocations sociales, petit à petit lié au bien-être.
- Les allocations familiales pour les enfants des travailleurs indépendants Elles augmentent, elles aussi. La différence entre enfant de salarié et d'indépendant diminue ainsi de moitié.

Les malades seront mieux protégés

Le statut Vipo devient Omnio. Vipo, ce sont les initiales de veufs, invalides, pensionnés, orphelins. Ces catégories de personnes sont mieux remboursées de leurs soins de santé. Omnio accordera ces meilleurs remboursements à toutes les personnes qui ont de faibles revenus. 100 000 familles sont concernées par cette mesure. Par exemple, une consultation chez le généraliste, facturée 20,44 euros, coûtera à ces familles que 1,34 euros après remboursement. Au lieu de 5,34 euros pour les autres malades. La plupart des médicaments sont remboursés à 85% pour les patients Omnio. Plusieurs mesures concernent les malades chroniques : les antidouleurs seront remboursés, les frais de déplacement de ces malades seront pris en compte. Les soins seront plus accessibles. Notamment les soins dentaires et la kiné ...

Les locataires seront mieux protégés

Il sera obligatoire, mais gratuit de faire enregistrer le bail. La garantie locative sera limitée à deux mois de loyer. S'il ne peut pas la payer en une fois, le locataire pourra la payer en 36 mois, auprès d'une banque. Mais dans ce cas, le montant de la garantie restera fixée à 3 mois de loyer. Dans une annonce, le propriétaire devra annoncer le montant du loyer.